

animations loisirs & vacances

Développement de l'intérêt personnel.

Aide à la découverte, organisation des vacances.

Collaboration avec des organismes spécialisés.

Participation facultative aux activités proposées.



conditions d'admission

Etre au bénéfice de prestations de l'Assurance Invalidité.

Jouir d'une certaine autonomie dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie et exercer une activité professionnelle même à temps partiel.

Etre âgé de plus de 18 ans.



FONDATION
SAINT-HUBERT

structures socioéducatives

Foyer - Sierre

Avenue des Alpes 6 - 3960 Sierre
027 456 26 16
foyersierre@asth.ch

Foyer - Centre de jour - Sion

Rue de la Blancherie 27 - 1951 Sion
027 323 37 12
foyersion@asth.ch

Foyer - Martigny

Rue du Simplon 80 - 1920 Martigny
027 722 10 01
foyermartigny@asth.ch

asth.ch



FONDATION
SAINT-HUBERT

Les foyers Saint-Hubert

3 lieux de vie au service
des personnes souhaitant
un accompagnement



objectifs

Mettre à disposition un lieu de vie adapté aux besoins.

Favoriser l'épanouissement individuel.

Exercer l'autonomie des résidents en leur apprenant à assumer leurs actes et leurs choix.

Garantir un cadre sécurisant grâce à un personnel d'encadrement compétent.

Créer une dynamique d'indépendance et d'intégration.



infrastructures

Infrastructures situées en milieu urbain et intégrées à des immeubles résidentiels.

Locaux répondant aux normes d'accessibilité.

12 chambres individuelles dans chacun de nos 3 foyers. Toutes les chambres bénéficient d'un équipement sanitaire.

Possibilité accordée aux résidents de compléter et de personnaliser l'ameublement de base.

Moyens auxiliaires particuliers, à la demande ou en cas de nécessité.

vie de tous les jours

Horaires de semaine :

en fonction de l'activité professionnelle.

Week-end :

possibilité de rentrer chez soi ou de partager la vie du foyer.

Horaire adapté aux circonstances.

Tâches ménagères assurées par du personnel spécialisé :

- Préparation des repas
- Nettoyage des chambres et des locaux communs
- Entretien du linge, etc.

Participation volontaire des résidents aux tâches élémentaires.

moyens socioéducatifs

Stimulation des potentialités de développement.

Accompagnement vers une gestion progressive et indépendante des affaires personnelles courantes.

Suggestions et conseils dans les activités extra-professionnelles.

Disponibilité, écoute et soutien dans les moments difficiles.

Intégration professionnelle réalisée dans le cadre de nos ateliers.

